

Rapport du Président

Commission permanente

vendredi 25 avril 2025

N° CP-2025-3-2-3

N° applicatif 11179

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Direction

Direction tourisme et attractivité

SUBVENTIONS TOURISTIQUES 2025

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », des subventions d'investissement pour un montant total de 483 089 €.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité » a pour enjeu de favoriser la réalisation dans les territoires d'aménagements touristiques qualitatifs, innovants et écoresponsables, qui répondent aux besoins des touristes de nature, d'itinérance ainsi que de découverte de l'environnement et des savoir-faire locaux.

Compte tenu des contraintes budgétaires qui pèsent sur la Collectivité européenne d'Alsace, il a été décidé d'abroger ce dispositif à compter du 30 avril 2025 (délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2025-2-2-1 du 14 mars 2025).

Toutefois, il a été décidé que les dossiers déposés avant le 31 décembre 2024 et enregistrés complets au 16 février 2025 seraient encore instruits dans le cadre de ce dispositif.

Ainsi, 11 dossiers remplissent les conditions d'octroi de l'aide à l'investissement au titre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt et sont résumés dans le tableau ci-dessous. Le détail des projets est présenté en annexe 1 jointe au présent rapport.

Intitulé du projet	Porteur du projet	Argumentaire	Taux	Subvention proposée
Une destination sans voiture	Communauté de Communes de la Vallée de la BRUCHE (67130 - Territoire Ouest Alsace)	Le projet permet d'améliorer la mise en tourisme de l'offre cyclo-touristique et, à termes, d'engendrer des flux à même de générer des retombées économiques directes pour le territoire en informant et incitant les cyclo-touristes à se rendre dans les centre-bourgs.	20%	35 863 €
Aménagement du site naturel du SANDGRUBE	Commune de SIERENTZ (68510 - Territoire Sud Alsace)	Le projet permet la création d'une nouvelle offre touristique à la découverte de la faune et de la flore du Sud Alsace, sur un site reconverti, qui sera aussi amené à devenir une halte pour les cyclo-touristes, notamment venant de l'Eurovelo 15.	20%	33 600 €
Création d'une aire de services à destination des camping-cars et cyclo-touristes, à FESSENHEIM	Communauté de Communes ALSACE RHIN-BRISACH (68600 - Territoire Région de COLMAR)	Le projet permet d'améliorer l'accueil des camping-caristes, mais aussi des cyclotouristes. Il s'inscrit dans l'objectif global de l'Alsace d'améliorer l'itinérance à vélo, puisqu'il proposera de nouveaux services aux cyclo-touristes se déplaçant sur l'EuroVelo 15 à proximité.	20%	44 554 €
Extension du Chalet ERICHSON, à SOULTZEREN	Club Vosgien de la Vallée de MUNSTER (68230 - Territoire Région de COLMAR)	Le projet permet d'améliorer l'accueil des randonneurs, dans un projet plus global d'itinérance sur ce territoire de la Vallée de MUNSTER.	20%	72 268 €
Réaménagement de la gare fluviale des bateaux de croisières rhénans	Port Autonome de STRASBOURG (67000 - Territoire Eurométropole de STRASBOURG)	Le projet permet d'améliorer l'accueil des passagers, de mieux maîtriser les flux et de les sécuriser avec des zones différenciées et un contrôle d'accès et, à termes, de diminuer le nombre de bus au profit des navettes fluviales, des piétons et des vélos.	2,8% (plafond)	100 000 €
Création d'une aire de camping-cars à GEUDERT-HEIM	Communauté de Communes de la BASSE-ZORN (67728 - Territoire Nord Alsace)	Le projet permet d'améliorer l'accueil des camping-caristes et d'allonger la durée de visite sur le territoire avec le développement de potentielles retombées économiques. De plus, il va les inciter à se rendre sur d'autres lieux et à découvrir des pratiques de déplacements doux, par sa proximité avec une piste cyclable et un circuit de randonnée.	20%	85 887 €

Intitulé du projet	Porteur du projet	Argumentaire	Taux	Subvention proposée
Mise en tourisme de la route VNF et création d'une boucle Alsace à vélo	Communauté de Communes du Pays Rhénan (67410 - Territoire Nord Alsace)	Le projet permet de créer une nouvelle offre cyclo-touristique et s'inscrit dans l'objectif global de l'Alsace d'améliorer l'itinérance à vélo.	20%	60 095 €
Création de circuits découverte et aménagements touristiques	Commune de SEEBACH (67160 - Territoire Nord Alsace)	Le projet crée une nouvelle offre de circuits de découverte, vise à améliorer la circulation des flux des visiteurs et leur accueil par l'installation de plusieurs équipements, mais qui restent classiques.	15%	25 325 €
Aménagement d'une aire d'accueil pour randonneurs et cyclo-touristes	Commune de LOHR (67290 - Territoire Ouest Alsace)	Le projet vise à améliorer l'accueil des visiteurs par l'installation de plusieurs équipements, mais qui restent classiques.	10%	3 915 €
Aménagement d'un sentier de découverte	Commune de WALTENHEIM-SUR-ZORN (67670 - Territoire Ouest Alsace)	Le projet permet de créer une nouvelle offre de loisirs, mais les équipements restent classiques et le projet concerne en premier lieu la population locale.	7%	13 288 €
Aménagement d'un écolieu LA RUB, à LA CLAQUETTE	SCOP ARL LA RUBANERIE (67570 - Territoire Ouest Alsace)	Le projet permet de faire perdurer un hébergement, en l'ouvrant à une clientèle d'itinérance touristique.	15%	8 294 €
TOTAL				483 089 €

En incluant ces projets, le nombre total de dossiers soutenus dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'élève à 65, pour un engagement de 2 832 751 €. Une autorisation de programme avait été votée à hauteur de 10 M€.

Une convention ~~financière de subventionnement~~ est mise en place pour les projets retenus sur la base des modèles de convention ~~financière de subventionnement~~ approuvés par délibération de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CP-2023-3-2-4 du 13 avril 2023. La durée de validité des subventions d'investissement accordées est de 3 ans à compter de la date de signature de la convention.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions d'investissement listées ci-après à chacun des maîtres d'ouvrage mentionnés ci-dessous en vue de la réalisation de leur projet (dont le détail est joint en annexe 1 au présent rapport), pour un montant total de 483 089 €, prélevées selon les imputations budgétaires indiquées :

Intitulé du projet	Porteur du projet	Montant de la subvention attribuée	Imputation budgétaire
Une destination sans voiture	Communauté de Communes de la Vallée de la BRUCHE (67130 - Territoire Ouest Alsace)	35 863 € (taux de 20%)	P059O014T02 (1953) 204-2041582-633
Aménagement du site naturel du SANDGRUBE	Commune de SIERENTZ (68510 - Territoire Sud Alsace)	33 600 € (taux de 20%)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Création d'une aire de services à destination des camping-cars et cyclo-touristes, à FESSENHEIM	Communauté de Communes ALSACE RHIN-BRISACH (68600 - Territoire Région de COLMAR)	44 554 € (taux de 20%)	P059O014T02 (1953) 204-2041582-633
Extension du Chalet ERICHSON, à SOULTZEREN	Club Vosgien de la Vallée de MUNSTER (68230 - Territoire Région de COLMAR)	72 268 € (taux de 20%)	P059O014T02 (3365) 204-20422-633
Réaménagement de la gare fluviale des bateaux de croisières rhénans	Port Autonome de STRASBOURG (67000 - Territoire Eurométropole de STRASBOURG)	100 000 € (taux de 2,8%)	P059O014T02 (4557) 204 - 204182 - 633
Création d'une aire de camping-cars à GEUDERTHEIM	Communauté de Communes de la BASSE-ZORN (67728 - Territoire Nord Alsace)	85 887 € (taux de 20%)	P059O014T02 (1953) 204-2041582-633
Mise en tourisme de la route VNF et création d'une boucle Alsace à vélo	Communauté de Communes du Pays Rhénan (67410 - Territoire Nord Alsace)	60 095 € (taux de 20%)	P059O014T02 (1953) 204-2041582-633
Création de circuits découverte et aménagements touristiques	Commune de SEEBACH (67160 - Territoire Nord Alsace)	25 325 € (taux de 15%)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Aménagement d'une aire d'accueil pour randonneurs et cyclo-touristes	Commune de LOHR (67290 - Territoire Ouest Alsace)	3 915 € (taux de 10%)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Aménagement d'un sentier de découverte	Commune de WALTENHEIM-SUR-ZORN (67670 - Territoire Ouest Alsace)	13 288 € (taux de 7%)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Aménagement d'un écolieu LA RUB, à LA CLAQUETTE	SCOP ARL LA RUBANERIE (67570 - Territoire Ouest Alsace)	8 294 € (taux de 15%)	P059O014T02 (3365) 204-20422-633
TOTAL			483 089 €

- de préciser que conformément au règlement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération, après signature de la convention ~~financière de subventionnement~~ correspondante et sur présentation des pièces justificatives prévues par ce règlement ;
- de m'autoriser à signer en conséquence, sur la base des modèles de convention de subventionnement approuvés par délibération de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CP-2023-3-2-4 du 13 avril 2023, les conventions ~~financières de subventionnement~~ particulières à intervenir avec chaque bénéficiaire mentionné ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.